

COMPTE RENDU REUNION CONSEIL MUNICIPAL
DU 24 FEVRIER 2009 A 20H30

Présents : Mmes Talou, Gardel, Alglave, Maison
Mrs Duppi, Bresson, Gipoulou, Biard, Morisse, Pouzet, Sartrand, Lorblancher, Cheval.

Secrétaire de séance : Mr Gipoulou J Jacques

Lecture du précédent compte-rendu par Madame Maison J.

- Le Site internet de la ville de Monpazier est actif [www. Monpazier.fr](http://www.Monpazier.fr)
- Le nouveau bulletin municipal est en préparation pour parution fin mars.

Délibérations.

- Régie photocopies : la régie des photocopies qui avait été supprimée en 2007 est remise en place pour les documents administratifs à raison de 0€20 la copie : accord du conseil .
- Réforme de la taxe professionnelle : lecture d'un texte émanant d'élus périgourdins sur la suppression de la TP et des conséquences sur les finances des collectivités locales ; tous les élus étant concernés par cette réforme, il est demandé aux pouvoirs publics une concertation et le maintien de l'autonomie des collectivités (1 élu contre JA Sartrand, une abstention B Pouzet, 11 élus pour).
- Mise à disposition du personnel communal auprès de la Communauté de communes : accord du conseil.
- Convention de mise à disposition du véhicule de la Communauté de communes de Monpazier : accord du conseil
- S DE 24 Monsieur le Maire propose de faire réaliser par le SDE24 une étude gratuite sur l'éclairage public dans les carreyroux de la Bastide : accord du conseil.
- Réforme du code des marchés publics : fin 2008 , un décret a modifié le code des marchés public et a relevé le seuil de 4000€ à 20000€, sans mise en concurrence ni publicité.
- Augmentation des heures de travail d'un agent, monsieur le Maire propose d'augmenter les heures de Mr Alba de 5h à 20h par semaine avec annualisation du temps de travail, ce qui permettra d'assurer les tâches toujours plus importantes en période estivale(propreté du village, fleurissement, animations etc...) 3 élus contre l'emploi : S Alglave , B Pouzet, JA Sartrand, une abstention, Y Cheval, 9 élus pour.
- Monsieur le Maire propose l'embauche de deux contrats aidés en C A E : 24h/semaine afin d'assurer le fonctionnement de l'Atelier des Bastides et de ses expositions , ainsi que les animations culturelles de la Bastide.
Des compétences seront requises afin d'assurer ces nouvelles tâches : 11 élus pour, 2 abstentions, Mrs JA Sartrand et B Pouzet.
- Demande subvention DG E 2009 : 3 dossiers seront déposés afin d'obtenir des subventions : accord du conseil.

Projets 2009 : travaux : Mr Pouzet fait un compte-rendu des travaux effectués et ceux restant à faire pour cette année.

Après un étude réalisée par le Maire, B Pouzet et JJ Gipoulou une proposition est faite afin de modifier les horaires d'éclairage public des lampadaires non permanents , ce qui permettrait de réduire la consommation d'énergie et réaliser des économies : accord du conseil. Une lettre sera envoyée dans ce sens.

Il n'y aura pas d'augmentation d'impôts pour 2009.

Mr Bresson informe le conseil des dégâts occasionnés par la tempête sur les vitraux de l'église. L'assurance a été contactée afin de prendre en charge les travaux.

Association des Bastides du Périgord : une réunion est prévue en avril avec les différentes Bastides pour évoquer le maintien de cette association.

Mr Bresson informe le conseil qu'une réunion a eu lieu à Bordeaux avec le Conseil régional où ont été évoquées des possibilités de subventions pour les Bastides.

L'Assemblée générale des Plus Beaux Villages de France se déroulera à VOGUE en Ardèche le 28 mars : Monsieur le Maire, Madame Gardel, Monsieur Bresson représenteront la commune.

Une lettre recommandée avec avis de réception a été envoyée à Monsieur Smeets pour le retard de paiement 2008. avec demande de pénalités de retard.

Suite aux travaux réalisés sur le réseau d'eau, rue du Trottoir et de l'installation de compteurs extérieurs aux habitations, il convient de déterminer à qui revient la prise en charge de fuites éventuelles, entre le compteur et le robinet d'arrêt des particuliers.

Une lettre sera envoyée dans ce sens.

Suite aux différents courriers reçus sur le fonctionnement de la station d'épuration, une réunion est prévue avec les différents organismes pour étudier une solution.

La séance est levée à 23h30.